INITIALES DU MAIRE
RD
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

À la séance ordinaire, tenue le 5 juillet 2021

Étaient présents :

Le maire:	M. Robert Duteau
Les conseillers :	Mme Sylvie Faille M. André Lafrance M. Denis Robert M. Daniel Garceau
Téléconférence :	Mme Vicky Landry Bergeron
Absente :	Mme Estelle Muzzi

formant quorum sous la présidence du maire.

Aussi présente, la directrice générale, secrétaire-trésorière, Mme Jocelyne Blanchet.

Pensée

RÉSOLUTION 2021-168
Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soit adopté l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 juillet 2021 avec ajout au point 14 n) PLI-Elus et 15 e) Zone agricole Pesticides.

1- Ouverture de la séance : Pensée
2- Adoption de l'ordre du jour
3- Question sur l'ordre du jour
4- Adoption du procès-verbal
   a) Résolution : Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2021
5- Comptes
6- Administration générale
   a) Résolution : Abroger la résolution 2021-155, engagement secrétaire
   b) Résolution : Engagement d'une secrétaire
   c) Résolution : Recherche d'un inspecteur municipal
   d) Résolution : Bell ajout d'une ligne téléphonique
   e) Résolution : Réparation de l'école d'Hallerton

7- Règlementation
   a) Information : Réception de la conformité des règlements de zonage
   b) Résolution : Rue Nault
   c) Information : Plainte concernant le 171, rang Saint-André
   d) Information : Plan d'urbanisme de Lacolle
   e) Résolution : Demande de dos d'âne

8- Sécurité publique
   a) Résolution : Modifications des salaires des pompiers

Formules Municipales No 5614-MST (FLA 792)

INITIALES DU MAIRE
RD
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

9- Hygiène et COVID 19
   a) Résolution : Achat d'une partie des terrains

10- Voirie
   a) Information : Reconnaissance pour stagiaire
   b) Information : Félicitations reçues pour les travaux des fossés et des entrées
   c) Résolution : Demande de soumission pour le lignage des rues

11- Loisirs
   a) Résolution : Cadeaux par L'ARA
   b) Résolution : Parc Safari

12- Parc
   a) Résolution : Vélo de montagne
   b) Résolution : Autorisation pour Résovélo
   c) Résolution : Ajout d'un employé au camp de jour
   d) Résolution : Ajout de jeux d'eau

13- Demande de don et d'appui
   a) Résolution : Motion contre les crimes et incidents haineux
   b) Résolution : Pensionnat autochtone
   c) Résolution : Contre Pieridae Énergy Goldboro LNG

14- Informations
   a) MAMH Compensation pour Tenant lieu de taxes
   b) Approvisionnement Canada Tenant lieu de taxes
   c) UMQ Prix du sel
   d) Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM)
   e) Programme de requalification des lieux de culte patrimoniaux
   f) MTQ Travaux prévus en 2021 et 2022
   g) Terrain du MTQ au coin de l'école
   h) MAMH Volet 4 Soutien à la vitalisation inter municipale FRR
   i) MSPQ Report des échéances du paiement pour SQ 2021
   j) MAMH Programme d'aide pour recherche de logements
   k) Hydro-Québec Ligne Hertel-New York
   l) DESJARDINS Ristourne
   m) FQM Congrès 30 septembre au 2 octobre 2021

15- Correspondance
   a) MAMH Défibrillateur dans les bâtiments municipaux
   b) Procès-verbal de la MRC sur le site Internet
   c) Rapport d'activités Sourire sans fin
   d) Rapport annuel 2020-2021 SCABRIC Bassins versants

16- Discussion

17- Levée de l'assemblée

RÉSOLUTION 2021-169
Il est proposé par M. André Lafrance, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soit adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2021.

INITIALES DU MAIRE
RD
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

RÉSOLUTION 2021-170
Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par M. André Lafrance et résolu à l'unanimité que soient acceptés et payés les comptes du mois de juin 2021 de la liste en annexe.

Du chèque 59925 au chèque 59981 inclusivement, le total est: 154 885.33$
Le fonds de roulement est de : .....690 000.00$
Le montant disponible au fonds de roulement pour 2021 est de : 523 425.00$
Les intérêts du mois ne sont pas encore comptabilisés.

RÉSOLUTION 2021-171
Il est proposé par M. André Lafrance, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soit abrogée la résolution 2021-155, concernant l'engagement de Mme Sylvie Ouellette comme secrétaire.

RÉSOLUTION 2021-172
Il est proposé par M. André Lafrance, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soit engagée Mme Martine Grenon au poste de secrétaire/réceptionniste pour un poste à temps plein, que son salaire horaire brut soit établi à 18,50 $ pour une période probatoire de quatre mois, qu'après des résultats positifs de la période probatoire qu'il y ait une augmentation du salaire et qu'un contrat d'engagement d'un an soit établi.

RÉSOLUTION 2021-173
Il est proposé par M.Daniel Garceau, appuyé par Mme Sylvie Faille que soit engagé un recruteur pour faire la recherche d'un inspecteur ou d'un technicien aménagiste ou technicien urbaniste pour l'émission des permis et certificats, le suivi et la fermeture des permis pour un coût approximatif de 7 250 $.

M. André Lafrance : Contre
Mme Vicky Landry Bergeron : Pour
M. Denis Robert : Pour
Le maire ne se prononce pas.

RÉSOLUTION 2021-174
CONSIDÉRANT qu'il y a un très grand nombre d'appels téléphoniques reçus à la municipalité;

CONSIDÉRANT que les citoyens se plaignent souvent qu'il n'y a pas de réponse au Bureau;

En conséquence, il est proposé par M. André Lafrance, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité

Que soit autorisé l'ajout d'une nouvelle ligne téléphonique pour les appels entrants pour le bureau municipal au coût mensuel approximatif de 140,00 $, Que l'ajout fasse partie d'un forfait déjà existant sans obligation de temps minimum.

Formules Municipales No 5614-MST (FLA 792)

INITIALES DU MAIRE
RZ
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

RÉSOLUTION 2021-175

CONSIDÉRANT qu'une visite a été demandée par l'inspecteur incendie de la MRC des Jardins-de-Napierville;

CONSIDÉRANT que plusieurs travaux sont nécessaires afin de sécuriser les lieux;

CONSIDÉRANT que l'école Hallerton fait partie du patrimoine culturel du Québec;

CONSIDÉRANT que l'école Hallerton est un monument et non un musée, donc sans accès à l'intérieur;

En conséquence, il est proposé par M. André Lafrance, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité

Qu'aucun travaux ne seront faits pour l'instant sur ce bâtiment.

RÉSOLUTION 2021-176

CONSIDÉRANT que la Municipalité a adopté le règlement numéro 195, concernant la fermeture partielle de la rue Nault;

CONSIDÉRANT que certains citoyens sont en désaccord avec ce règlement;

En conséquence, il est proposé par M. André Lafrance, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité

Que soit demandé un estimé des coûts par soumission sur invitation à des avocats et notaires pour établir l'historique des titres de la rue Nault.

RÉSOLUTION 2021-177

CONSIDÉRANT que la Municipalité a adopté le règlement 94-7, réduisant la vitesse maximale permise à 50 km/h sur le rang Saint-André à partir de la montée Guay en direction sud jusqu'à la limite sud du territoire municipal;

CONSIDÉRANT que la limite de vitesse ne semble pas être respectée;

En conséquence, il est proposé par M. André Lafrance, appuyé par Mme Vicky Bergeron Landry et résolu à l'unanimité

Que soit installé le lecteur de vitesse sur le rang Saint-André afin de faire les lectures de vitesse et le nombre de passages qui pourraient justifier l'installation de dos d'âne.

RÉSOLUTION 2021-178

CONSIDÉRANT qu'il y a eu une rencontre avec les officiers le 29 juin 2021 afin d'établir les nouveaux taux;

CONSIDÉRANT qu'un ajustement de salaire des pompiers est prévus depuis des mois;

En conséquence, il est proposé par M. André Lafrance, appuyé par Mme Vicky Bergeron Landry et résolu à l'unanimité

Que toutes les résolutions précédentes concernant les salaires de pompiers et premiers répondants soient abrogées;

Que les présentes modifications sont effectives à partir du 1er janvier 2021 sauf pour les présences aux inspections;

Que toute présence soit rémunérée à un minimum de deux heures pour tous les pompiers, premiers répondants, officiers et direction (intervention, pratique, prévention, inspection ou autre);

Taux horaires :	Pompiers :	20,00 $
	Officiers :	23,00 $
	Directeur :	25,00 $

Que le montant annuel forfaitaire pour le travail de bureau (rédaction des rapports et autres (augmenté par les schémas)) soit un montant de 5 000,00 $ réparti comme suit :

Directeur :	100 %
Assistant directeur :	80 %
Officiers :	65 %

Que le montant forfaitaire annuel, pour les tâches reliées aux premiers répondants soit de 200,00 $ pour le directeur, l'assistant-directeur et les officiers;

Que seuls les officiers du service incendie peuvent postuler au poste d'officier des premiers répondants;

Que les heures de formation (cours) ne sont pas payées, mais le kilométrage et les repas sont remboursés considérant que l'habit de pompier n'est pas à être remboursé par le pompier.

RÉSOLUTION 2021-179

CONSIDÉRANT que la Municipalité a adopté la résolution 2021-106 pour un projet de lotissement de deux (2) lots sur les terrains situés entre la rue Philias et la piste cyclable,

En conséquence, il est proposé par M. André Lafrance, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité

Que les démarches soient faites auprès des propriétaires des terrains dans le but d'acheter une partie de terrain incluant le fossé déjà existant et une lisière de chaque côté;

Que soit autorisé une offre d'achat d'une partie des deux (2) terrains pour un montant de 1 975,00 $ pour une lisière de 6 mètres du lot 5 159 721 et pour une lisière de 20 mètres du lot 5 159 722 (comprenant la piste non officielle de 4 roues) pour un montant de 7 970,00 $, soit le montant de l'évaluation actuel.

RÉSOLUTION 2021-180

CONSIDÉRANT que la voirie a fait le nettoyage de tous les fossés des rues Conrad, Gaston, Normand et Philias;

CONSIDÉRANT que le pont utilisé par la piste de « 4 roues » donnant accès à la rue Philias est pourri et qu'il doit être remplacé;

Formules Municipales No 5614-MST (FLA 792)

INITIALES DU MAIRE
RD
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

CONSIDÉRANT que la Municipalité a l'intention d'acheter une partie du terrain où se trouve la piste de « 4 roues »;

CONSIDÉRANT que plusieurs résident-e-s de ce secteur marchent sur cette piste;

CONSIDÉRANT qu'il est prévu d'utiliser cette piste comme piste cyclable.

En conséquence, il est proposé par M. André Lafrance, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité

Que soit remis un pont dans le fossé de la rue Philias afin de permettre le passage à la piste cyclable.

RÉSOLUTION 2021-181
Il est proposé par M. André Lafrance, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que soient demandées des soumissions pour le marquage de toutes les routes de la Municipalité.

RÉSOLUTION 2021-182
CONSIDÉRANT que plusieurs citoyens de la Municipalité aimeraient visiter le Parc Safari;

En conséquence, il est proposé par M. André Lafrance, appuyé par Mme Vicky Bergeron Landry et résolu à l'unanimité

Que soit remboursé le billet d'accès au Parc Safari aux citoyens de Saint-Bernard-de-Lacolle, sur présentation de la facture, de la façon suivante :
100 % des billets pour les 0-17 ans (environ 8 000 $) et
50 % des billets pour adultes (environ 20 000 $).
Budget approximatif de 30 000 $ pour tous les remboursements.

RÉSOLUTION 2021-183
Il est proposé par M. André Lafrance, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soit autorisé le groupe Résovélo pour un cocktail au parc régional le 24 août 2021 à condition que M. Bernier soit présent et responsable de l'application des normes de santé publique.

RÉSOLUTION 2021-184
Il est proposé par M. André Lafrance, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soit ajouté monsieur Benoit Bond, comme animateur de camp de jour au salaire horaire minimum de 13,50 $.

RÉSOLUTION 2021-185
CONSIDÉRANT que la découverte des restes de 215 enfants sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops en Colombie-Britannique;

CONSIDÉRANT que les mauvais traitements infligés aux autochtones dans les pensionnats partout au Canada décrit par de nombreux rapports de commission d'enquête;

CONSIDÉRANT le devoir de tous les gouvernements, quel que soit le niveau, d'œuvrer à l'amélioration des relations et au bien-être de toutes les communautés;

INITIALES DU MAIRE
RD
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

CONSIDÉRANT l'obligation des gouvernements, quel que soit le niveau, de faire la lumière sur notre histoire, d'assumer le devoir de mémoire et d'honorer les victimes;

En conséquence, il est proposé par M. André Lafrance, appuyé par Mme Vicky Bergeron Landry et résolu à l'unanimité

Que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle joigne sa voix au conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et exprime sa profonde tristesse à la suite de la découverte des restes de 215 enfants sur le site d'un ancien pensionnat à Kamloops en Colombie-Britannique;

Que la municipalité salue l'annonce du gouvernement du Québec de faire la lumière sur d'éventuels cas semblables au Québec;

Que la municipalité exprime sa solidarité avec les communautés autochtones et renouvelle sa volonté de favoriser des relations harmonieuses entre les communautés et l'épanouissement de tous les citoyens;

Que copie de cette résolution soit envoyée à M. Ghislain Picard, chef de l'Assemblée des Premières Nations et du Labrador, à M. Pita Aatami, président de la Société Makivik, M. Justin Trudeau, premier ministre du Canada, à Mme Carolyn Bennett, ministre des Relations Couronne-Autochtones, à M. François Legault, premier ministre du Québec, à M. Ian Lafrenière, ministre responsable des Affaires autochtones ainsi qu'à la FQM.

RÉSOLUTION 2021-186
Il est proposé par M. André Lafrance, appuyé par Mme Vicky Bergeron Landry et résolu à l'unanimité que les frais du congrès de la FQM soient remboursés pour les conseillers qui désirent assister.

RÉSOLUTION 2021-187
Il est proposé par M. André Lafrance, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que soit demandé à la FQM de reporter en novembre le congrès lors des années d'élection et qu'une copie soit envoyée au MAMH.

Il est proposé par M. Denis Robert, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que soit levée la séance ordinaire du 7 juin 2021.

M. Robert Duteau
Maire

Mme Jocelyne Blanchet
Directrice générale, secrétaire-trésorière

Formules Municipales No 5614-MST (FLA 792)